

tances soumises il y a quelque temps au gouvernement provincial, puis-je lui demander s'il accepterait de se mettre de nouveau en rapport avec celui-ci pour éveiller son intérêt et obtenir son appui dans ce domaine?

L'hon. M. Robichaud: Je vais examiner cette question.

LES AFFAIRES INDIENNES

L'INSTITUTION D'UNE COMMISSION DE RÉCLAMATIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. H. A. Thomas (Middlesex-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien s'il peut donner à la Chambre une idée de la date à laquelle sera établie la Commission de réclamations des Indiens promise depuis plusieurs années?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je me suis engagé envers un secteur de la population indienne, celle de Colombie-Britannique, de remettre la présentation d'un projet de loi de ce genre jusqu'à ce que les intéressés aient l'occasion de se réunir pour discuter de la question des terres de la Colombie-Britannique. Je leur ai signalé, toutefois, que nous ne pouvons attendre indéfiniment. Sauf erreur, ils cherchent en ce moment à mettre sur pied un organisme qui représenterait la collectivité et avec lequel nous pourrions examiner le problème.

QUESTIONS OUVRIÈRES

DEMANDE DE PROTECTION DE MATERNITÉ POUR LA MAIN-D'ŒUVRE FÉMININE

A l'appel de l'ordre du jour.

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, avant la prorogation de la dernière session, j'ai demandé au ministre du Travail si, vu que le Bureau de la main-d'œuvre féminine de son ministère a constaté officiellement que la main-d'œuvre féminine au Canada ne jouit d'aucune protection de maternité—et je ne parle pas de la pilule—si le gouvernement prendrait les mesures nécessaires pour assurer cette protection à la main-d'œuvre qui relève du fédéral. Le ministre a eu l'obligeance de me dire qu'il tiendrait la question pour préavis. A-t-il eu l'occasion d'étudier la situation?

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, pour l'instant, je ne puis que faire brièvement part à l'honorable représentante des progrès réalisés jusqu'ici.

Des discussions ont eu lieu avec les provinces au sujet des conventions du BIT qui entrent en jeu. Je regrette de ne pouvoir rien ajouter pour l'instant à cette réponse très succincte.

LA PÊCHE

LES MARITIMES—LA PROLONGATION DE LA SAISON PAR SUITE DE L'OUVERTURE TARDIVE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. David MacDonald (Prince): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Pêcheries et a trait à l'état inusité et très grave des glaces aux endroits de pêche dans l'arrondissement 7B. Je me demande si le ministre ou ses fonctionnaires songent à organiser une saison spéciale de pêche cet automne, à cause de la date tardive à laquelle les pêcheurs pourront commencer à pêcher dans la région cette année? Cette question a un certain caractère pressant, car les pêcheurs se demandent s'il y aura une saison durant laquelle ils pourront pêcher cette année.

L'hon. H.-J. Robichaud (ministre des Pêcheries): Monsieur l'Orateur, aucune décision à cet égard ne peut être prise avant la fin de la saison du printemps. Je me rends compte que la date d'ouverture fixée maintenant au 16 mai est très tardive. Toutefois, vers la fin de la saison de la pêche au homard durant la dernière semaine de juin, nous serons en mesure d'examiner de nouveau la situation et de décider ce qu'il serait préférable de faire à ce sujet.

M. MacDonald: Question supplémentaire. Le ministre peut-il nous donner l'assurance que la campagne de pêche pourra s'ouvrir lundi prochain, comme il vient de le laisser entendre?

L'hon. M. Robichaud: Non, monsieur l'Orateur, car tout dépend de l'état des glaces.

M. H. Russell MacEwan (Pictou): Autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre demandera-t-il à ses fonctionnaires de faire un relevé dans tous les secteurs de l'arrondissement 7B, avant de décider si la pêche y sera autorisée à l'automne?

L'hon. M. Robichaud: C'est toujours ce que nous faisons, monsieur l'Orateur.

[Plus tard]

M. J. M. Forrestal (Halifax): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question connexe au ministre des Pêcheries. Je me demande si le ministre serait disposé à pressentir ses collègues, et à voir s'il y aurait moyen d'adoucir les règlements de la pêche au filet, afin de contrebalancer les dommages considé-